

MAÎTRISER LES IMPACTS FISCAUX DE LA CRÉATION D'UNE HOLDING



Public concerné

Avocats et juristes

Prérequis

Ouvert à tous participants disposant de compétences en droit des affaires

Niveau de la formation

Niveau 1 : Acquisition des fondamentaux



Durée

4 heures



Lieu

Visio conférence*



Prix

280 € HT / 336 € TTC

25% remise Jeune Avocat



Intervenant

Audrey Grail

Juriste Fiscaliste

Objectifs pédagogiques

- Appréhender les impacts fiscaux de la création d'une holding dans les différents schémas de constitution envisageables et les obligations déclaratives afférentes pour sécuriser la réalisation de ces opérations.
- Maîtriser les impacts fiscaux liés aux caractéristiques de la holding constituée.

Méthode d'apprentissage

Séance de formation en ligne, alternance d'apports théoriques, et d'exemples concrets en ligne, utilisation de l'outil de recherche Juri'predis, jeux de rôles...

Contenu

- > **Séquence 1** : Création par rachat de titres
- > **Séquence 2** : Création par apport de titres
- > **Séquence 3** : Caractéristiques de la société de holding

Formation accessible à toute personne en situation de handicap.

Prise en charge OPCA & FIFPL possible. Formation déductible au titre de votre formation professionnelle continue.

La tenue de la présente formation sera conditionnée à un minimum de 3 participants par session.

*Veuillez vous munir d'une tablette ou d'un ordinateur connecté à internet



MAÎTRISER LES IMPACTS FISCAUX DE LA CRÉATION D'UNE HOLDING

Inscription

Inscription effective après :

- validation des prérequis
- réception de la convention signée
- paiement du prix de la formation

Inscription requise 5 jours ouvrés avant formation.

Support pédagogique

- Powerpoint
- Support d'environ 100 pages avec toutes les références remis aux participants

Contrôle des connaissances et évaluation des acquis

- Questions
- Echanges en cours de formation
- QCM en fin de formation

Attestation de fin de formation

Après contrôle de présence et émargement, le participant recevra :

- Attestation de fin de formation
- Attestation FIF-PL (le cas échéant)

Organisme de formation certifié Qualiopi

- Gage de confiance et qualité
- prise en charge possible (FIF-PL/OPCO)

Annulation

- 5 jours ouvrés avant formation
- à défaut, toutes sommes versées restent dues



Intervenant

Audrey Grail
Juriste Fiscaliste

Après un master 2 Droit des Affaires Parcours Droit et Ingénierie fiscale, Audrey Grail est devenue fiscaliste, avec une pratique professionnelle de douze années acquises en cabinet d'expertise comptable, en matière de fiscalité de l'entreprise et de fiscalité personnelle et patrimoniale.

Déroulé de la formation

5 mn Accueil des participants par le référent pédagogique (Juri'Learn)

Présentation de la formation et du formateur

5 mn Prise de parole du formateur, début de la formation.

"Tour de table" des participants, interrogation sur les attentes et besoins.

1h05 Séquence 1 : Création par rachat de titres

5 mn Pause

1h15 Séquence 2 : Création par apport de titres

5 mn Pause

1h15 Séquence 3 : Caractéristiques de la société de holding

5 mn "Tour de table" des participants pour évaluer la satisfaction
Clôture de la formation

Durée totale de la formation : 4H